

L'Adresse—M. A. Lambert

ou moyens et en mettant sur pied un nouveau programme d'investissement par le secteur public.»

[Français]

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Merci bien, monsieur l'Orateur. L'inauguration de la quatrième session de la trentième législature du Canada a été faite sans trop de fracas, contrairement aux grandes démonstrations que nous avons déjà connues, et je m'en réjouis. Je crois que le peuple en général préfère que ses députés et ses administrateurs soient moins démonstratifs et plus efficaces. Ceci dit, je désire féliciter le président d'être demeuré en fonction, et je souhaite que sous sa présidence le Parlement réalisera d'excellents travaux qui seront de nature à orienter notre pays dans la voie du progrès économique, de l'harmonie canadienne et de la paix sociale. Félicitations au député de Beauharnois-Salaberry (M. Laniel), qui est demeuré à la vice-présidence, de même qu'aux honorables députés qui continueront d'exercer les fonctions de vice-présidents des comités. Je désire également souhaiter la bienvenue aux jeunes filles qui rempliront désormais le rôle de pages en cette enceinte. C'est là une initiative heureuse, et je m'en réjouis.

Monsieur l'Orateur, je regrette l'absence du député de Roberval (M. Gauthier) et chef parlementaire du Parti Crédit social du Canada, qui est retenu à l'extérieur en raison d'un excès de fatigue. Tous les députés seront sûrement d'accord avec moi pour dire que le député de Roberval, qui siège à la chambre depuis 16 ans, est un bourreau de travail et que sa participation aux travaux de la Chambre a toujours été empreinte d'objectivité et de sincérité, digne d'un bon Canadien.

On remarquera sûrement que je n'ai pas l'avantage d'avoir derrière moi de nombreux députés pour figurer à la télévision, pour essayer de démontrer la grande participation des députés, comme cela se fait habituellement du côté de la majorité. Toutefois, je ne suis pas ici pour me faire applaudir, mais je tiens à remercier mes honorables collègues d'en face de même que les autres qui ont bien voulu tout à l'heure m'accorder leurs applaudissements lorsque j'ai été invité par la présidence à prendre la parole. C'est un signe de camaraderie. C'est également un signe que nous travaillons tous ensemble, je l'espère, pour le plus grand bien de notre pays. Peu importe, monsieur le président, ce qui compte, à mon avis, c'est d'être ici pour faire mon devoir, pour représenter la population qui m'a délégué dans ce Parlement, pour représenter également toute la population de mon pays, c'est d'être le porte-parole de ceux qui n'ont pas les moyens de venir ici pour s'exprimer, à savoir, les petits, les ouvriers, les hommes d'affaires modestes, les petits commerçants, les agriculteurs, les professionnels, enfin toute la population. Alors oublions pour le moment la caméra, faisons notre devoir, enfin, essayons d'être efficaces.

Je me dois, monsieur le président, de féliciter de tout cœur les motionnaires qui ont fait leur devoir. J'ai écouté avec attention leurs propos et je crois que le gouvernement devrait s'inspirer des idées qui ont été énoncées en ce qui concerne plus spécialement le bien-être de nos familles et des personnes du troisième âge. Le premier ministre (M. Trudeau), au cours de son allocution cet après-midi, a tenu les mêmes propos. C'est donc dire que tous ensemble nous voulons le bien-être de nos familles, nous voulons assurer à nos personnes du troisième âge cette sécurité bien méritée et qu'il est du devoir du Parlement

de faire en sorte de leur assurer matériellement ces réalisations de sécurité si bien méritées.

● (2032)

Monsieur le président, le discours inaugural contient les mêmes idées énoncées dans plusieurs autres ouvertures de sessions antérieures, et ce n'est pas un mal car tant et aussi longtemps que des problèmes n'ont pas été réglés, il faut qu'ils soient placés à l'ordre du jour des travaux du Parlement canadien. Répéter souvent les mêmes propos ce n'est pas un vice, au contraire, je considère que c'est une vertu, car c'est faire preuve de confiance dans les principes qui animent une personne ou un parti politique dans la poursuite de ses objectifs. D'ailleurs, le Créateur lui-même nous a donné l'exemple dans sa création alors que le soleil se lève tous les matins. Il répète toujours la même chose. Et lorsque le temps est couvert ou nuageux, on s'ennuie de ne pas assister à son lever. C'est donc dire que nous devons nous inspirer du Créateur et faire en sorte de l'imiter.

Le discours du trône, monsieur le président, met l'accent sur les problèmes causés par l'inflation des prix, sur le chômage qui en découle et sur l'harmonie canadienne qui est en état de crise et menace l'existence même du Canada. Le parti majoritaire de la Chambre, du moins ceux qui le dirigent, sont conscients de la gravité de la situation, du fait qu'il y a du désordre dans notre système économique, puisqu'il engendre l'inflation des prix et, par voie de conséquence, oblige un grand nombre de travailleurs à chômer malgré leur volonté.

On me dira peut-être que certains sont en chômage volontaire et qu'ils refusent de travailler. Admettons que ce sont des cas d'exception, il ne faut tout de même pas généraliser. Pour ma part, je reçois régulièrement, chaque semaine, des personnes qui demandent mon appui pour se trouver un emploi. Consultants également les centres de main-d'œuvre, du moins dans ma région, c'est la situation, alors que sont très nombreux les ouvriers qui se dirigent vers ces centres de main-d'œuvre pour demander à nos fonctionnaires de leur aider à se trouver de l'emploi. Malgré toute la bonne volonté des fonctionnaires des centres de main-d'œuvre, il est impossible de leur aider à se trouver un emploi.

Monsieur le président, un savant juge a déjà dit à l'occasion de l'audition d'une cause d'assurance-chômage qu'il était difficile d'obliger quelqu'un à chercher quelque chose qui n'existe pas. Eh bien, monsieur le président, à chercher quelque chose qui n'existe pas, il est clair qu'on ne peut pas trouver, et c'est la situation présentement dans notre pays alors que de nombreux travailleurs cherchent des emplois qui n'existent pas. J'ai déjà dit à la Chambre qu'il ne serait pas normal pour une bonne mère de famille qui voit son grand garçon dans la maison à ne rien faire et qui est obligée de pourvoir à sa subsistance, de l'obliger, sous peine de le menacer de ne pas avoir le repas du midi, à aller cueillir des fraises dans le champ pendant qu'on est au mois d'octobre. On sait que les fraises ne poussent pas au mois d'octobre. Alors, même si le garçon sortait de sa maison pour aller cueillir des fraises, c'est sûr qu'il n'en trouverait pas. C'est poser des conditions impossibles à réaliser.

Un proverbe dit qu'on n'apprendra pas à un vieux singe à faire des grimaces. De même on ne me convaincra pas que l'ensemble de nos travailleurs sont devenus des paresseux. Ces mêmes propos, je les ai entendus lors de la crise économique de